

**QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES**

Chère, Cher Collègue,

J'espère que tu vas bien.

Afin de préparer au mieux la saison 2020-2021, je te prie de trouver ci-joint le réengagement d'arbitre avec les disponibilités, valable tant pour la nationale que pour la régionale.

**ATTENTION** : les pages 3 et 4 sont à retourner dûment remplies **le plus rapidement possible à la Ligue des Pays de Loire de Volley ball par mail : [volley.pdl@gmail.com](mailto:volley.pdl@gmail.com) (sinon par courrier - Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 4), en mettant en copie votre président de CDA et moi-même ([combephilippe@yahoo.fr](mailto:combephilippe@yahoo.fr)).**

En effet, en l'absence de ces documents, nous ne te proposerons aucune désignation en **Régional et National**, tu ne pourras pas représenter ton club et seras rayé des listes officielles.

Si tu désires arbitrer pour un autre club que celui dans lequel tu es licencié(e), une autorisation préalable de la C.R.A. est nécessaire, (page 3).

Plusieurs choses importantes à rappeler:

- 1) Si ta licence n'est pas homologuée à la date de ton premier arbitrage, nous serons dans l'obligation de te retirer toutes tes désignations.**
- 2) En cas d'empêchement pour un arbitrage de niveau régional, tu dois en informer directement ton président de **C.D.A.** Il se chargera, lui-même, de procéder à ton remplacement.**
- 3) En cas d'empêchement pour un arbitrage de niveau national, tu dois en informer directement ton président de **C.R.A.** par tout moyen, à confirmer par écrit (mail, sms...). Il se chargera, lui-même, de procéder à ton remplacement.**
- 4) Il n'est possible d'arbitrer qu'avec la licence « encadrement - option arbitre ».**
- 5) Attention, un examen de l'acuité visuelle est obligatoire pour le certificat médical arbitre : il peut être réalisé par un médecin qui est équipé pour cette vérification, par un opticien ou par un ophtalmologiste.**

**Les documents sont à retourner obligatoirement à la Ligue des Pays de Loire de Volley ball dans tous les cas.**

La Feuille de Match Electronique fait son apparition pour les championnats de la Ligue, chaque CDA doit organiser une formation pour une bonne appréhension.

Sachant que l'utilisation est très simple, mais que quelques points méritent d'être soulignés.

Je te remercie de vérifier auprès de ton Président de Club, l'équipe dont tu assures la couverture.

L'Assemblée Générale Elective de la Ligue aura lieu le 21 novembre 2020, date à laquelle un nouveau Président de CRA devra être nommé.

Je remercie les membres de la CRA pour le travail effectué, Eric VEILLET, mon fidèle Vice-Président qui m'a beaucoup secondé, et tous les arbitres que j'ai pu croiser et avec qui j'ai arbitré avec plaisir ! J'espère avoir l'occasion de vous voir au gré des désignations.

En souhaitant une bonne rentrée et une saison qui ira à son terme, et restant à ta disposition,

Reçois, chère, cher Collègue, mes cordiales salutations sportives.

*Philippe COMBE*  
*Président de la CRA*

**PRET D'ARBITRE - 2020/2021**

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Certains arbitres souhaitent arbitrer pour un autre club.

Les arbitres domiciliés en dehors de la Ligue ne peuvent faire valoir un prêt d'arbitre au sein de la Ligue.

Je vous prie de bien vouloir prendre note des conséquences que cela peut avoir pour votre club.

<b>Club Prêteur :</b>	<b>Club Recevant :</b>
Impossibilité de couvrir une de vos équipes. Ne compte pas comme un arbitre de votre club. Le nombre d'arbitrages n'est pas pour votre club. Impossibilité de le désigner sur le club recevant. Les amendes ne sont pas pour votre club mais, uniquement pour les manquements de cet arbitre.	Il peut couvrir une de vos équipes. Compte pour un arbitre dans votre club. Le nombre d'arbitrages vous est comptabilisé. Impossibilité de le désigner sur le club prêteur. Les amendes sont pour votre club, ( <i>exemple</i> ) : <i>Pour arbitrage non effectué, pour désistement de l'arbitre dans la saison, pour tous problèmes de l'arbitre dans ses fonctions</i>

Le Prêt d'arbitre ne peut intervenir (date limite 30 novembre 2020), que si l'arbitre est licencié à un club pour la saison 2020/2021 et que les deux clubs soient à jour, de leurs cotisations (Nationale, Régionale et Départementale).

L'original reste à la C.R.A. ; la date de validité de ce document sera la date émise par la C.R.A.

Recevez, Madame, Monsieur, les Présidents, mes salutations sportives.

Le Président de la C.R.A.

<b>Arbitre du Club</b>	<b>Club Prêteur</b>	<b>Club Recevant</b>
Nom :	Nom du Président :	Nom du Président :
Prénom :	Nom du Club :	Nom du Club :
N° de Licence :	<b>Avis Favorable ( )</b>	<b>Avis Favorable ( )</b>
Grade :	<b>Avis Défavorable ( )</b>	<b>Avis Défavorable ( )</b>
Signature :	Signature et Cachet Obligatoires :	Signature et Cachet Obligatoires :
Date :	Date :	Date :
Avis de la C.R.A. :	<b>Favorable ( )</b>	<b>Défavorable ( )</b>
Nom : Fonction : Président C.R.A.	Date et Signature :	

**ENGAGEMENT - 2020/2021****ARBITRE de la LIGUE DES PAYS de la LOIRE**

44 ( ) - 49 ( ) - 53 ( ) - 72 ( ) - 85 ( ) - Cochez la mention utile (X)

Je soussigné(e),

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_

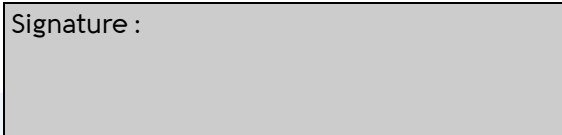
Grade arbitre \_\_\_\_\_ N° de la carte : \_\_\_\_\_ N° de licence \_\_\_\_\_

**Je déclare m'engager pour le club de :** \_\_\_\_\_**Ce club me demande de couvrir l'équipe de :** \_\_\_\_\_**Je manage l'équipe :** \_\_\_\_\_ **Je joue avec l'équipe :** \_\_\_\_\_**Je désire ne plus arbitrer : ( )****OBLIGATIONS:**

1. Respecter strictement les obligations prises dans la réglementation générale de l'arbitrage (Code de l'arbitrage et du règlement intérieur de la F.F.V.B.) et particulièrement le chapitre concernant la disponibilité indispensable que chaque arbitre doit avoir.
2. Assurer un contrat minimum d'arbitrage par saison (niveau minimum D1), soit **six rencontres**.
3. Répondre favorablement à toutes les convocations émanant soit de la C.C.A., soit de la C.R.A., soit de la C.D.A. (sauf empêchement justifié).
4. TRES IMPORTANT : En cas d'empêchement justifié, prévenir le plus tôt possible et par écrit l'organisme intéressé (CDA pour les arbitrages en Pré-nationale et Régionale, CRA pour les arbitrages en Nationale 2 et 3, CCA pour les arbitrages en EM et EF).

Fait à

le

Signature : 

**Les arbitres des Pays de la Loire**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

**A) Tous les week-ends** ( ) samedi ( ) ou ( ) dimanche ( ).- **3 week-ends sur 4** ( ) samedi ( ) ou ( ) dimanche ( ).

**2 week-ends sur 4** ( ) samedi ( ) ou ( ) dimanche ( ).- **1 week-end sur 4** ( ) samedi ( ) ou ( ) dimanche ( ).

**B) Les dates d'arbitrages.** Rayez les journées ou les week-ends concernés par vos indisponibilités.

**TABLEAU DES DISPONIBILITES**

19/09/20 =	21/11/20 =	23/01/21 =	27/03/21 =
20/09/20 =	22/11/20 =	24/01/21 =	28/03/21 =
26/09/20 =	28/11/20 =	30/01/21 =	03/04/21 =
27/09/20 =	29/11/20 =	31/01/21 =	04/04/21 =
03/10/20 =	05/12/20 =	06/02/21 =	10/04/21 =
04/10/20 =	06/12/20 =	07/02/21 =	11/04/21 =
10/10/20 =	12/12/20 =	13/02/21 =	17/04/21 =
11/10/20 =	13/12/20 =	14/02/21 =	18/04/21 =
17/10/20 =	19/12/20 =	20/02/21 =	24/04/21 =
18/10/20 =	20/12/20 =	21/02/21 =	25/04/21 =
24/10/20 =	26/12/20 =	27/02/21 =	01/05/21 =
25/10/20 =	27/12/20 =	28/02/21 =	02/05/21 =
31/10/20 =	02/01/21 =	06/03/21 =	08/05/21 =
01/11/20 =	03/01/21 =	07/03/21 =	09/05/21 =
07/11/20 =	09/01/21 =	13/03/21 =	15/05/21 =
08/11/20 =	10/01/21 =	14/03/21 =	16/05/21 =
14/11/20 =	16/01/21 =	20/03/21 =	22/05/21 =
15/11/20 =	17/01/21 =	21/03/21 =	23/05/21 =

**RAPPEL :** Si vous jouez ou managez, il est important de mentionner les journées que vous voulez réserver à l'arbitrage. Les bénévoles qui effectuent vos désignations n'ont pas le temps de vérifier si chaque arbitre joue ou ne joue pas tel jour. Merci de votre compréhension.

**REMARQUES PARTICULIERES :**

	Signature :

**Les adresses des représentants des Commissions d'Arbitrage**

**Représentant la Commission Départementale Arbitrage de la Loire Atlantique « C.D.A. 44 » :**  
Monsieur ISNARD Adrien  
**Portable : 06.68.64.36.34** E.mail = [volley44.arbitrage@gmail.com](mailto:volley44.arbitrage@gmail.com)

**Représentant la Commission Départementale Arbitrage du Maine et Loire « C.D.A. 49 » :**  
Monsieur COUVREUR Emmanuel  
E.mail = [cdavb49@gmail.com](mailto:cdavb49@gmail.com)

**Représentant la Commission Départementale Arbitrage de la Mayenne « C.D.A. 53 » :**  
En attente - Adresser à Philippe COMBE  
**Portable :** E.mail =

**Représentant la Commission Départementale Arbitrage de la Sarthe « C.D.A. 72 » :**  
Monsieur Mickaël DENIS  
**Portable : 06.85.16.44.48** E.mail = [provolley2005@yahoo.fr](mailto:provolley2005@yahoo.fr)

**Représentant la Commission Départementale Arbitrage de la Vendée « C.D.A. 85 » :**  
Monsieur Loïc FILLIEUX  
**Portable : 06.51.29.77.63** E.mail = [cdavolley.85@gmail.com](mailto:cdavolley.85@gmail.com)

**Fédération Française de Volley-ball** 17 rue Georges Clemenceau 94607 Choisy le Roi  
**tél : 01 58 42 22 22** télécopie : 01 58 42 22 32 <http://www.volley.asso.fr>  
E.mail = [jsoumy.cca@ffvb.org](mailto:jsoumy.cca@ffvb.org)

**Commission Régionale d'Arbitrage des Pays de Loire :**  
Philippe COMBE : tel : 06.63.98.18.04  
**Mail : [combephilippe@yahoo.fr](mailto:combephilippe@yahoo.fr)**  
**Mail professionnel (UNIQUEMENT EN SEMAINE) : [philippe.combe@groupe-mma.fr](mailto:philippe.combe@groupe-mma.fr)**

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

## ***Demande de rectificatif d'arbitrage en championnat Régional 2020-2021***

Nom : ----- Prénom : -----

à envoyer à votre Président de C.D.A.

<b><i>NUMERO DU MATCH</i></b>	<b><i>DATE DU MATCH</i></b>	<b><i>HEURE DU MATCH</i></b>	<b><i>NOMS DES EQUIPES</i></b>	<b><i>ARBITRE DESIGNE ●</i></b>	<b><i>ARBITRE REMPLACANT</i></b>	<b><i>MOTIF ●</i></b>

Par feuille, maximum un match sauf matches couplés.

● Après votre nom indiquer 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup>

N° de page (    )

***Signature de l'arbitre :***